

*Amis des chiens de Buchillon*  
c/o Mme Sabine Perrelet  
Rue Roger de Lessert 1  
1164 Buchillon

Buchillon, le 9 avril 2023

A Madame la Syndique de Buchillon  
Municipalité de Buchillon

**Objet : parc à chiens** selon lettre du 19 avril 2021 de la Direction générale de l'environnement – DGE invitant les communes vaudoises à évaluer la possibilité et l'intérêt à délimiter et/ou aménager dans l'espace public des espaces d'ébattement où les chiens peuvent être laissés en liberté.

Madame la Syndique,

Après avoir reçu votre courrier du 20 décembre dernier, et avoir "laissé passer les fêtes", je l'ai transmis aux signataires de la lettre qui vous a été adressée le 22 septembre 2022.

Tout comme moi, ils vous remercient de votre réponse, même si elle semble indiquer que la Municipalité n'a pas prévu une zone d'affectation adéquate pour un parc à chiens dans le projet du futur PACom.

Suite à votre courrier, j'ai naturellement reçu quelques demandes de renseignements à vous transmettre :

1. quels ont été les espaces de la commune étudiés ? et quelles raisons les ont rendus impossibles à utiliser pour un parc à chiens, saisonnier ou annuel ?
2. de manière générale, quelles sont les catégories de zones d'affectation adéquates pour un parc à chiens ?
3. quelles sont les possibilités, dans le cadre du projet du futur PACom, de prévoir l'intégration d'une zone d'affectation adéquate pour un parc à chiens ?
4. si nécessaire, quelles actions doivent entreprendre les personnes intéressées dans le cadre de l'enquête publique pour atteindre cet objectif ?
5. moi-même et de nombreuses personnes demandent à la Municipalité de renseigner les propriétaires de chiens en leur mettant à disposition, sur le site internet de la commune, un plan coloré des zones communales où ils peuvent librement lâcher leurs chiens, ceci pour les périodes du 1<sup>er</sup> avril au 15 juillet, et du 16 juillet au 31 mars.

Je vous serais reconnaissante de me répondre formellement avant le 2 mai 2023 afin que je puisse partager vos lignes avec les signataires, et d'aborder les points 1 à 4 lors de la séance du 3 mai, sachant que de nombreuses personnes intéressées à cette problématique seront présentes.

En vous remerciant de votre attention, je vous remercie par avance de vos réponses et vous fais parvenir, Madame la Syndique, l'assurance de mes sentiments distingués.



Sabine Perrelet

*Copie par courriel aux signataires et personnes intéressées*